

REÇU 18 AVR. 2007

François Bayrou



www.bayrou.fr

LA FRANCE DE TOUTES NOS FORCES

La directrice de campagne

M. Georges CAVALIER
Président du Mouvement Pact Arim
pour l'Amélioration de l'Habitat
27, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris

Paris, le 2 avril 2007

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance de votre lettre attirant l'attention de François Bayrou sur la question du logement et la politique à mettre en œuvre dans ce domaine.

Pour François Bayrou, la crise du logement est l'une des manifestations les plus scandaleuses de la crise économique et sociale : le logement est un secteur économique en pleine prospérité et pourtant, des personnes dorment encore dans leur voiture alors qu'elles ont un emploi stable. En janvier 2006, il a consacré un colloque à ce sujet afin de définir une "nouvelle politique du logement".

A l'occasion de ce colloque, il a réaffirmé son attachement au principe du droit au logement opposable qui a depuis été mis en place par la loi. C'est un principe qu'une société comme la nôtre doit se fixer comme un but commun et effectif, de l'ordre du pratique. C'est un des indices de la vraie nature d'une société ; est-elle seulement une société d'intérêts en compétition où les plus faibles passent par pertes et profits ou est-elle au contraire une société qui mérite l'adjectif « humaniste », « solidaire », qui considère que la défense des faibles fait partie du contrat social comme un des moyens de renforcer la capacité de la société toute entière ?

Fort de ce principe, il faut, ensuite, se donner les moyens de rendre ce droit effectif. Pour y parvenir, des moyens existent déjà mais ils sont manifestement insuffisants. Beaucoup de choses restent à faire.

Il faut commencer par mettre fin à la sectorisation qui règne aujourd'hui en matière de politique du logement. Pour être efficace, elle doit mobiliser également le public, le privé et l'associatif et donc faire sauter un certain nombre de barrières. Des objectifs d'intérêt public peuvent tout à fait être remplis par des acteurs publics mais aussi privés ou associatifs. Au lieu de la situation actuelle, c'est l'instauration d'une logique de mission proposée à tous avec des moyens liés à la mission et non pas liés principalement au statut des acteurs. C'est d'autant plus vrai qu'on a pu voir à quel point la spécialisation des mêmes gammes de logements s'adressant aux

mêmes publics, réalisés par les mêmes acteurs, selon des règles uniformes, a produit des ghettos. Ce principe de décloisonnement entre les acteurs est nécessaire et constitue un changement majeur.

Et dans la lignée de ce changement de mentalité, il faut également aller vers davantage de simplification et de stabilisation des législations et des règlements. C'est une mesure indispensable car les rigidités et les lenteurs sont un véritable frein à une politique du logement efficace.

Il faut ensuite faire respecter la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain qui prévoit une obligation d'au moins 20% de logements sociaux par communes. Bien qu'on puisse parfois l'expliquer par un manque de terrains disponibles ou de financement, son non respect choque beaucoup et souvent à juste titre. Ainsi, lorsque des élus locaux sont manifestement de mauvaise volonté, le préfet reprendra la compétence sur les permis de construire, pour un temps donné. De plus, François Bayrou souhaite aller au-delà du seuil de 20% en le fixant à 25%.

En matière de logement social, il faut également moduler les loyers dans le parc HLM, en fonction de la situation des personnes. Un certain nombre de personnes justifiant l'octroi d'un logement social il y a quelques années sont, aujourd'hui, au-dessus des plafonds ce qui empêche ceux qui y auraient droit d'y avoir accès.

Ensuite, pour sécuriser les relations bailleurs-locataires, François Bayrou propose de supprimer le système de caution et de dépôts de garantie en le remplaçant par un système d'assurance mutuelle.

Enfin, François Bayrou propose une régionalisation de l'aide au logement en ciblant les dispositifs d'aide à la pierre et tous les systèmes de défiscalisation sur des besoins de logements prioritaires et durables. En effet, les régions où l'on a le plus besoin de logements sont aussi celles où le plus d'entreprises s'installent et si les habitants coûtent aux collectivités territoriales, les entreprises leur rapportent. Ce serait donc aux collectivités territoriales qu'il revient de réguler et financer l'effort de construction.

Soyez assuré que le logement est une préoccupation majeure dans l'esprit et le projet de François Bayrou. Il est très sensible aux problèmes rencontrés par les Français en la matière.

Je vous remercie d'avoir pris la peine de nous écrire et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Marielle de Sarnez